

avec ses Ministres, et se tient devant le Missel, ayant le Diacre à sa droite et le Sous-Diacre à sa gauche. Il chante *Pater noster*, qu'il continue à voix basse; puis *Et ne nos inducas in tentationem*, les versets et, sur le ton ferial, l'oraison, les mains jointes. Ceux à qui on a lavé les pieds sont debout¹.

7 On retourne ensuite au lieu où l'on a pris les ornements, dans le même ordre qu'on est venu.

CHAPITRE VIII

LE VENDREDI SAINT.

ARTICLE PREMIER

Objets à préparer.

352. — I. A la sacristie. — On prépare les ornements noirs comme pour la Messe solennelle, mais avec des chasubles pliées; trois amicts, trois aubes, trois cordons, avec manipules et étoles de couleur noire, et le livre (1) couvert de noir, pour les Diares qui doivent chanter la Passion; les ornements du Sous-Diacre qui doit porter la croix, avec une chasuble pliée noire² (2); une étole noire et un Crucifix pour le Prêtre qui ferait vénérer la Croix aux fidèles à la balustrade ou à un autel latéral; la crécelle.

2. A l'autel. — L'autel et les degrés sont entièrement nus. On y met six chandeliers, ni argentés ni dorés, mais de couleur sombre, bronzés si c'est possible; les cierges sont de cire jaune, et demeurent éteints³. On y place aussi

(1) Au sujet des livres, voir ce qui est dit pour le dimanche des Rameaux, n° 312, note (2).

(2) On pourrait employer, pour le Sous-Diacre Porte-croix, une des aubes et un des cordons qui auront servi aux Diares de la Passion, et la chasuble pliée du Diacre, celui-ci ne la portant pas au moment de la procession.

¹ *Miss.*, rub. du jour; *Cær. Ep.*, ibid. — ² *Miss.*, ibid.; *Cær. Ep.*, I. II, c. xxv, n. 1 et 7. — ³ *Cær. Ep.*, I. II, c. xxv, n. 2 et 5; *Mem. Rit.*; *Miss.*, rub. du jour.

une croix de bois ou de même matière que les chandeliers (1), portant l'image du Crucifix et couverte d'un voile noir ou violet¹, de sorte qu'on puisse la découvrir facilement; autant que possible, la croix est montée sur un pied pareil aux chandeliers, et facile à dégager : au lieu d'un Crucifix, la croix peut avoir au centre du croisillon une relique de la vraie Croix dans un petit reliquaire.

Sur le bord du *marcheapied* de l'autel, on met trois coussins violets : l'un au milieu, et les deux autres à quelque distance, de chaque côté.

3. A la crédence. — On étend une nappe qui couvre la table seulement. On y dispose une nappe pliée, de la dimension de la table de l'autel; le pupitre avec le Missel couvert de noir; le livre pour les leçons et l'évangile, également couvert de noir; une bourse noire contenant un corporal et un purificateur; le voile noir du calice; les burettes avec le plateau et le manuterge; l'étole large du Diacre; un petit vase avec de l'eau, pour purifier les doigts du Célébrant en cas de besoin; les chandeliers des Acolytes, avec des cierges de cire jaune non allumés; un plateau pour recevoir les offrandes, s'il y a lieu; au besoin, un chausse-pied pour permettre aux Ministres de reprendre facilement leurs chaussures.

4. Près de la crédence. — On met un long tapis d'étoffe violette, que l'on étendra pour l'adoration de la Croix; un coussin de velours violet galonné d'or; un voile de soie blanche, galonné ou brodé de soie violette; la croix de procession, couverte d'un voile violet; s'il est nécessaire, l'escabeau pour prendre la Croix de l'autel; l'instrument pour allumer les cierges.

5. Au chœur. — On dispose, à l'endroit où l'on chante

(1) Le *Memoriale Rituum* suppose que la Croix est en bois. — « Crux quæ detegitur et adoranda proponitur, dit Martinucci, potest esse lignea, metallica, etc.; debet autem illi inhærere imago Crucifixi. Expressio *Ecce lignum Crucis* est historica, siquidem refertur ad originem hujusce ritus, ex eo quod in urbe Jerusalem in veræ Crucis « functione fiebat. »

¹ *Mem. Rit.*; S. R. C., n. 3535, ad 8.

l'évangile, trois pupitres nus, pour le chant de la Passion. — La *banquette* ne doit pas être couverte.

6. Au lieu accoutumé. — On tient prêts deux encensoirs et la navette.

7. A la chapelle du reposoir. — On met : la clef du tabernacle, une bourse blanche et un corporal étendu sur l'autel; l'*ombrellino*, le voile huméral blanc, les flambeaux des Céroféraires, et les cierges pour la procession; le dais près de l'entrée; l'escabeau pour monter, s'il en est besoin.

ARTICLE II

Cérémonies générales du Chœur.

353. — 1^o Règles générales. — 1. Au chœur, les petites Heures sont psalmodiées, les cierges étant éteints. Si le Clergé n'est pas déjà au chœur pour la récitation de l'Office, il s'y rend comme à l'ordinaire.

2. Le Clergé est à genoux pendant que le Célébrant et ses Ministres sont prosternés. Il est assis pendant la première leçon et le trait qui suit. On se lève pour l'oraison; quand le Diacre chante *Flectamus genua*, on fait la génuflexion, et on se relève quand le Sous-Diacre chante *Levate*.

3. Après l'oraison, le Chœur s'assied, jusqu'au moment où l'on commence le chant de la Passion¹. Celle-ci étant terminée, le Chœur s'assoit jusqu'à l'évangile. On est debout pendant l'évangile, pendant les monitions et les oraisons. Ensuite, on s'assied. Quand le Diacre chante *Flectamus genua*, on observe ce qui est dit pour la première oraison.

4. Le Clergé est debout pendant que le Célébrant découvre la Croix; lorsqu'il a chanté *Ecce lignum Crucis in quo salus mundi pependit*, le Chœur se met à genoux et répond *Venit adoremus*; puis se relève. Cette céré-

¹ *Cer. Ep.*, l. II, c. xxx, n. 9; *Mem. Rit.*

monie se répète trois fois. Le Chœur, ayant chanté *Venit adoremus* pour la troisième fois, reste à genoux; il se lève quand le Célébrant a fait la génuflexion, après avoir placé la Croix sur le coussin¹.

5. L'adoration de la Croix terminée, on se met à genoux pendant que le Diacre prend la Croix et la replace sur l'autel².

6. A partir de l'adoration, tout le monde salue la Croix par un génuflexion³, et l'on omet les saluts au Chœur, jusqu'au lendemain après None⁴, avant la fonction de ce jour.

354. — 2^o Adoration de la Croix. — 1. Les membres du Clergé, ayant quitté leurs chaussures (1), vont à l'adoration de la Croix à la suite des Ministres sacrés : les plus dignes les premiers. Ils s'y rendent deux à deux, les mains jointes, sans barrette ni calotte; si ceux d'un même ordre sont en nombre impair, les trois derniers vont ensemble. — Dans une cathédrale ou une collégiale, si les *Ministres sacrés* ne sont pas Chanoines, ils vont après les Chanoines.

2. Pour l'adoration de la Croix, on se met à genoux en trois endroits différents, pendant un court instant (2); à la troisième fois, on baise les pieds du Crucifix; celui des deux qui est à droite les baise le premier; si l'on était trois, celui du milieu commencerait. Après avoir baisé le Crucifix, on dépose, si c'est l'usage, son offrande dans le plateau qui est auprès.

3. L'adoration de la Croix se fait de la manière suivante :
a) Les deux premiers qui viennent à l'adoration s'agenouillent à l'extrémité du tapis; ils se lèvent ensuite, et

(1) Cette pratique, indiquée par le *Cérémonial des Evêques* (l. II, c. xxvi, n. 12) et par le *Memoriale Rituum* (tit. v, c. II, § II, n. 15), est très louable et doit être conservée.

(2) Il n'est pas prescrit de s'incliner. On peut dire chaque fois, à voix basse : *Adoramus te, Christe, et benedicimus tibi, quia per sanctam Crucem tuam redemisti mundum.*

¹ *Miss.*, rub. du jour; *Cer. Ep.*, l. II, c. xxv, n. 24. — ² *Miss.*, rub. du jour. — ³ S. R. C., n. 3049, ad 5. — ⁴ S. R. C., n. 3059, ad 27.

se mettent de nouveau à genoux au milieu du tapis; ils font la même chose auprès de la Croix, baisent le Crucifix, se relèvent, font la génuflexion et se retirent; — *b*) Lorsque les premiers se mettent à genoux pour la deuxième fois, les deux suivants s'agenouillent pour la première; quand les premiers se mettent à genoux pour la troisième fois, le second groupe s'y met pour la deuxième, et le suivant pour la première; et ainsi de suite; — *c*) Les deux premiers, après avoir baisé la Croix, se lèvent, s'écartent pour donner place entre eux aux deux suivants, et font la génuflexion en même temps que ceux-ci se mettent à genoux pour la troisième fois et adorent la Croix. On continue ainsi jusqu'à la fin¹.

4. Tous reprennent leurs chaussures en arrivant à leurs places, et s'asseyent à mesure que ceux d'un même ordre ont adoré la Croix.

355. — 3^o **Procession au reposoir. Messe des Présenc-tifiés.** — 1. Le Clergé, au signal du Cérémoniaire, se range en procession; tous, avant de sortir du chœur, font la génuflexion, deux ou quatre ensemble. En arrivant à la chapelle du reposoir, les membres du Clergé font la génuflexion à deux genoux, et se rangent comme le jour précédent. Quand le Célébrant est arrivé, on se met à genoux. On distribue les cierges au Clergé, et on les allume.

2. Après que le Célébrant a reçu en mains le Saint-Sacrement, la procession retourne au chœur, dans l'ordre suivi le jour précédent pour venir au reposoir. En arrivant au chœur, les membres du Clergé, sans faire la génuflexion, vont à leurs places: ou mieux, si c'est possible, ils se rangent devant l'autel², formant un ou plusieurs demi-cercles, les moins dignes se trouvant les plus rapprochés de l'autel. Tous se mettent à genoux, en gardant leur cierge allumé³.

3. Lorsque le Célébrant a pris la sainte Parcelle avec le vin, on éteint les cierges; si les membres du Clergé

¹ S. R. C., n. 3855, ad 10. — ² *Miss.*, rub. du jour; *Cer. Ep.*, I, I, c. xxv, n. 32. — ³ *Miss.*, *ibid.*; *Cer. Ep.*, *ibid.*

sont devant l'autel, ils reviennent à leurs places, et s'asseyent. On se lève quand le Célébrant et ses Ministres se retirent.

4. Pour les **Vêpres**, on observe ce qui est indiqué pour le jour précédent.

ARTICLE III

Cérémonies spéciales aux Ministres.

§ 1. — A l'Avant-Messe.

Nota. — On doit omettre les saluts au Chœur depuis l'adoration de la Croix jusqu'à None du lendemain inclusivement¹; on peut aussi les omettre dès le commencement, si c'est l'usage². On omet les *baisers*³.

356. — 1^o **Prostration.** — 1. Pendant None, si l'on récite cette Heure au chœur, le Célébrant et ses Ministres se revêtent de leurs ornements. Ils se rendent à l'autel comme à l'ordinaire, précédés des Acolytes sans chandeliers, et du Cérémoniaire: tous tenant les mains jointes. — Les trois Diacres de la Passion restent à la sacristie, pour se revêtir de leurs ornements.

2. Arrivés devant l'autel, tous font la génuflexion, et le Célébrant, l'inclination profonde. Le Célébrant et ses Ministres s'agenouillent sur le pavé et se prosternent sur les degrés, en posant les bras et le visage sur les coussins placés sur le second degré de l'autel⁴.

3. Le Cérémoniaire et les Acolytes s'agenouillent près de la crédence; après une courte prière, ils se lèvent⁵: le premier Acolyte ayant pris à la crédence la nappe de l'autel, se rend avec le second derrière le Célébrant, où ils font la génuflexion; ils montent ensuite à l'autel par les côtés, étendent la nappe dans sa longueur, la laissant pliée

¹ S. R. C., n. 3059, ad 27. — ² S. R. C., n. 3029, ad 11. — ³ S. R. C., n. 1342, ad 2 et 3; 4193, ad 3. — ⁴ *Mem. Rit.*, tit. v, c. II, § 1, n. 4; de Herdt, *S. Lit. Prax.*, t. II, n. 45. — ⁵ *Miss.*, rub. du jour; *Mem. Rit.*, *ibid.*, n. 5.

dans sa largeur (1), et redescendent par les côtés. Pendant ce temps, le Cérémoniaire prend sur la crédence le pupitre et le Missel, et, quand la nappe est dépliée, les place au coin de l'épître, ouvre le Missel à l'endroit de l'Office, puis va avec les Acolytes se mettre à genoux au milieu d'eux derrière le Célébrant et ses Ministres.

4. Le Célébrant et ses Ministres, étant restés prosternés pendant le temps d'un *Miserere*, se lèvent au signe du Cérémoniaire; le Cérémoniaire enlève aussitôt le coussin du Célébrant, et les Acolytes ceux des Ministres; ils les déposent près de la crédence. Le Célébrant et ses Ministres montent à l'autel, le Célébrant le baise; puis ils vont au coin de l'épître, et se placent comme pour l'introït.

357. — 2^o Leçon, Trait. — 1. Pendant ce temps, un Clerc en surplis vient à la crédence : comme le Sous-Diacre pour l'épître, il reçoit le livre d'un Acolyte ou du Cérémoniaire; accompagné par lui, il va faire la génuflexion devant l'autel, puis se rend au lieu où se chante l'épître, et chante la leçon sur le ton des leçons. Le Célébrant lit la leçon et le trait qui suit; ses Ministres ne répondent pas *Deo gratias*.

2. Lorsque le Lecteur a fini la prophétie, il fait la génuflexion devant l'autel, va à la crédence, rend le livre à celui qui l'a accompagné, et retourne à sa place. On chante le trait, pendant lequel le Célébrant peut aller directement s'asseoir avec ses Ministres¹.

358. — 3^o Collecte. — 1. Vers la fin du trait, le Diacre et le Sous-Diacre se placent derrière le Célébrant. S'ils

(1) D'après le *Memoriale Rituum*, les Acolytes n'étendent pas, dès le commencement de la cérémonie, la nappe en entier dans sa largeur, mais seulement dans sa longueur : elle demeure pliée en deux de manière que la partie postérieure de l'autel soit seule recouverte de la nappe, et que le pli se trouve sur le milieu de l'autel. Elle sera dépliée seulement au moment de la Procession. Ce rit n'est indiqué ni dans la rubrique du *Missel*, où il est dit : « Tobaleam extendunt super altare », ni dans celle du *Cérémonial des Evêques*, où nous lisons : « Extenditur mappa super altari » (l. II, c. xxv, n. 9, et c. xxvi, n. 2).

¹ *Cer. Ep.*, l. II, c. xxvi, n. 2.

sont assis, ils retournent directement au coin de l'épître avec le Célébrant, et se placent comme il vient d'être dit.

2. Quand le trait est fini, le Célébrant chante *Oremus*; le Diacre chante *Flectamus genua* en faisant la génuflexion, que tous font en même temps, à l'exception du Célébrant; le Sous-Diacre se lève le premier en chantant *Levate*, et tous se relèvent. Puis le Célébrant chante l'oraison sur le ton ferial, les mains étendues¹.

359 — 4^o Deuxième leçon. — 1. Pendant l'oraison, le Sous-Diacre, aidé par le deuxième Acolyte, quitte la chasuble pliée, et reçoit le livre; il va chanter la leçon suivante sur le ton de l'épître, comme à l'ordinaire².

2. Le Célébrant, pendant ce temps, lit la leçon, puis le trait qui suit, assisté par le Diacre, qui ne répond point *Deo gratias*. Ils peuvent ensuite aller s'asseoir pendant qu'on chante le trait³.

3. Quand il a terminé, le Sous-Diacre, sans recevoir la bénédiction, rend le livre, reprend la chasuble pliée, et retourne près du Célébrant à l'autel ou à la banquette; à l'autel, il se placerait comme pour l'introït.

360. — 5^o Chant de la Passion. — 1. Vers la fin du trait, les trois Diaques qui doivent chanter la Passion entrent au chœur avec les trois Clercs, et tout se fait comme le dimanche des Rameaux.

2. Le Célébrant lit la Passion au coin de l'épître; puis, à la suite, et au même lieu, il dit sans s'incliner *Mundacor meum*, etc., en omettant *Jube Domine benedicere*, etc., et lit la partie qui sert d'évangile.

361. — 6^o Chant de l'évangile. — 1. Quand le chant de la Passion est fini, le Diacre quitte la chasuble pliée et prend l'étole large; puis il porte le livre à l'autel, et se met à genoux sur le bord du marchepied pour dire *Munda*

¹ *Miss.*, rub. du jour; *Cer. Ep.*, l. II, c. xxvi, n. 3; Bauldry, Merati; —

² *Miss.*, *ibid.*; *Cer. Ep.*, *ibid.*, n. 4. — ³ S. R. C., n. 9, ad 6.

*cor meum*¹, etc.; le Sous-Diacre et les Acolytes, sans chandeliers, viennent devant l'autel. Le Diacre reprend le livre, et, sans demander la bénédiction, descend près du Sous-Diacre; après la révérence convenable à l'autel, il va chanter l'évangile, sans faire les signes de croix et sans encenser le livre.

2. Après l'évangile, le Sous-Diacre remet aussitôt le livre au Cérémoniaire; tous les Ministres font ensemble la gémflexion devant l'autel. — S'il y a un sermon sur la Passion, il se fait à ce moment.

362. — 7^o Monitions et oraisons. — 1. Après l'évangile, ou après le sermon², le Diacre et le Sous-Diacre se placent derrière le Célébrant. Le Célébrant, au coin de l'épître, commence les monitions et oraisons. Il chante la monition sur le ton de la préface fériale, les mains jointes. Quand la monition est finie, le Célébrant, étendant et rejoignant les mains, chante *Oremus*³; le Diacre chante *Flectamus genua*, le Sous-Diacre *Levate*, et l'on observe ce qui a été dit plus haut n^o 358, 2; puis le Célébrant chante l'oraison sur le ton ferial, les mains étendues.

2. On omet la monition et l'oraison pour l'empereur romain; il n'est pas permis de les remplacer, ni d'en ajouter d'autres. A l'oraison pour les Juifs, on ne fléchit point le genou.

3. A l'oraison *Omnipotens sempiterna Deus, qui salvas omnes*, les Acolytes, aidés au besoin par le Thuriféraire, prennent le long tapis violet, et l'étendent devant l'autel⁴, au milieu, posant une des extrémités sur le plus bas degré. Ensuite, l'un prend le coussin violet, l'autre le voile blanc; le premier place le coussin⁵ sur le plus bas degré, pardessus le tapis, l'autre étend le voile blanc sur le coussin, et tous deux retournent à la crédence (1).

(1) On pourrait aussi faire ces préparatifs à l'entrée du chœur, devant la balustrade, pour que les fidèles puissent y venir adorer la Croix à la suite du Clergé, et de la même façon.

¹ *Cer. Ep.*, I, II, c. xxvi, n. 6; *Mem. Rit.* — ² *Miss.*, rub. du jour; *Cer. Ep.*, *ibid.*, n. 7. — ³ *Miss.*, *ibid.* — ⁴ *Cer. Ep.*, I, II, c. xxvi, n. 8. — ⁵ *Ibid.*

§ 2. — A l'adoration de la Croix.

363. — 1^o Préparatifs. — 1. Après les oraisons, le Célébrant et ses Ministres vont directement à la banquette; le Célébrant, aidé du Cérémoniaire, quitte la chasuble; le Sous-Diacre fait de même, aidé par un Acolyte.

2. Le Célébrant se place ensuite au coin de l'épître, sur le pavé, tourné vers les fidèles, et le Sous-Diacre se met à sa gauche. Le Diacre, accompagné du Cérémoniaire, monte directement sur le marchepied de l'autel, au milieu, où tous deux font la gémflexion; aidé par le Cérémoniaire, il prend la Croix de l'autel, la porte respectueusement au Célébrant, la lui remet de façon que le Crucifix soit tourné vers les fidèles, et se place à sa droite. En même temps, le premier Acolyte va prendre le Missel sur l'autel, et le tient ouvert devant le Célébrant.

364. — 2^o Ostension de la Croix. — 1. Le Célébrant, tenant la Croix de la main gauche, en découvre, avec la main droite, aidé par ses Ministres, le sommet jusqu'au croisillon exclusivement; puis, l'élevant des deux mains¹ à la hauteur du visage², d'un ton grave, assez bas pour pouvoir le chanter à deux reprises sur un ton chaque fois plus élevé, il chante *Ecce lignum Crucis*; le Diacre et le Sous-Diacre continuent avec lui *in quo salus mundi pependit*. On répond *Venite adoremus*, et, en même temps, tous se mettent à genoux, excepté le Célébrant. Avant de se mettre à genoux, le Clerc qui tient le Missel a soin de le fermer³.

2. Lorsqu'on a fini de chanter *Venite adoremus*, tous se lèvent; le Célébrant, avec ses Ministres toujours placés de la même manière, monte sur le marchepied, à l'endroit où l'on chante les oraisons; il découvre le bras droit de la Croix et la tête du Crucifix, et élevant un peu plus la Croix⁴, il chante, sur un ton plus élevé que la première

¹ *Cer. Ep.*, I, II, c. xxv, n. 23; *Mem. Rit.*, tit. v, c. II, § 2, n. 4. — ² Les auteurs. — ³ *Miss.*, rub. du jour; *Cer. Ep.*, I, II, c. xxv, n. 23. — ⁴ *Mem. Rit.*, tit. v, c. II, § 2, n. 5.

fois, *Ecce lignum Crucis*, etc. Tout le reste se fait comme ci-dessus.

3. Ensuite le Célébrant, toujours accompagné de ses Ministres, va au milieu de l'autel. Il découvre entièrement la Croix, et donne le voile au Sous-Diacre; celui-ci le remet au second Acolyte, qui le dépose à la crédence; puis le Célébrant, élevant encore davantage la Croix¹, chante, sur un ton plus élevé que les deux autres fois, *Ecce lignum Crucis*. On observe ce qui a été dit plus haut; mais le premier Acolyte se retire un peu du côté de l'épître, et, après *Venite adoremus*, tous restent à genoux².

4. Alors le Célébrant, tenant des deux mains la Croix élevée, accompagné seulement du Cérémoniaire, descend de l'autel par le côté de l'évangile, s'agenouille sur le tapis, devant le coussin, et y pose la Croix; il se lève ensuite, fait la génuflexion avec le Cérémoniaire, et se rend à la banquette³.

5. Au moment où le Célébrant fait la génuflexion, ses Ministres, sur le marchepied, font aussi la génuflexion vers la Croix, puis descendent directement à la banquette. Le premier Acolyte dépose le Missel à la crédence; puis il met près de la Croix, du côté de l'épître, le plateau pour les offrandes, si c'est l'usage. Le second Acolyte découvre la croix de procession; un autre Clerc découvre toutes les croix de l'église et de la sacristie. — On ne découvre pas les images⁴.

365. — 3^o Adoration de la Croix. — 1. Arrivé à la banquette, le Célébrant quitte le manipule, s'assied, et ôte ses chaussures⁵; les Ministres sacrés font comme lui. Ensuite, le Diacre et le Sous-Diacre restant à la banquette, le Célébrant, accompagné du Cérémoniaire à sa gauche, va adorer la Croix.

2. Le Célébrant se met à genoux une première fois

¹ Ibid., n. 7. — ² Miss., ibid.; Cér. Ep., ibid.; Merati, Martinucci; Mem. Rit. — ³ Ibid. — ⁴ S. R. C., n. 2965, ad 2. — ⁵ Mem. Rit.; Miss., rub. du jour; Cér. Ep., ibid.; S. R. C., n. 2326, ad 4.

à l'extrémité du tapis, pendant un court instant (1). Il se lève ensuite, et s'agenouille une seconde fois au milieu du tapis. Enfin il se relève, et s'agenouille une troisième fois auprès de la Croix; il s'incline et baise les *piéds* du Crucifix; puis il reçoit du Cérémoniaire son offrande et la dépose dans le plateau, si c'est l'usage. Le Célébrant se lève ensuite, fait la génuflexion avec le Cérémoniaire, et retourne directement à la banquette. Il reprend ses chaussures, puis le manipule et la chasuble, aidé par le Cérémoniaire; il se lave les mains si c'est nécessaire, servi par les Acolytes; enfin, il s'assied et se couvre.

3. Quand le Célébrant est de retour, les Ministres sacrés vont ensemble à l'adoration de la Croix, de la même manière; ils peuvent être accompagnés par un second Cérémoniaire; le Diacre baise le Crucifix le premier. Ils retournent ensuite à la banquette; aidés par les Acolytes, ils reprennent leurs chaussures et le manipule, puis le Sous-Diacre la chasuble pliée; après quoi, ils s'asseyent et se couvrent. Dans une église *cathédrale* ou une *collégiale*, s'ils ne sont pas Chanoines, ils adorent la Croix après les Chanoines.

4. Les membres du Clergé viennent à l'adoration en même temps que les Ministres sacrés. Les Ministres *inférieurs* y vont avec ceux de leur ordre; ils quittent leurs chaussures si le Clergé a quitté les siennes.

5. Un Prêtre, revêtu du surplis et d'une étole noire, porte un Crucifix à l'endroit où l'on aura préparé un tapis et un coussin, pour que les fidèles y fassent l'adoration, de la même manière que le Clergé. Le Prêtre peut aussi, suivant l'usage, faire baiser aux fidèles un Crucifix à la balustrade (2).

6. Pendant l'adoration: — a) Dès que le Célébrant va adorer la Croix, les *Chantres* commencent les impro-

(1) Il peut dire: *Adoramus te, Christe, et benedicimus tibi, quia per sanctam Crucem tuam redemisti mundum*. Aucune rubrique ne prescrit de s'incliner.

(2) Si, dès le début, l'on avait exposé la Croix devant la balustrade, les fidèles viendraient l'y adorer après le Clergé.

pères et ce qui suit; on continue jusqu'à ce que l'adoration soit terminée. Il n'est pas nécessaire de chanter tout, mais le chant doit durer pendant toute l'adoration;

b) Quand les Ministres sacrés sont de retour à la banquette et assis, le *second Acolyte* prend le Missel, et, debout, le tient ouvert devant le Célébrant; celui-ci lit les imprécations alternativement avec ses Ministres. Quand ils ont fini, l'Acolyte reporte le Missel à l'autel;

c) Après avoir fait l'adoration à leur tour, le Sous-Diacre qui doit porter la croix de procession et les deux Thuriféraires se rendent à la sacristie; le premier se revêt de ses ornements; les autres préparent les encensoirs, puis vont à la chapelle du reposoir.

7. Vers la fin de l'adoration de la Croix : — a) Un Clerc allume les cierges de l'autel et ceux des Acolytes; le Cérémoniaire enlève de l'autel le Missel et son pupitre; les deux Acolytes montent à l'autel par le côté de l'épître, font la genuflexion au milieu du marchepied vers la Croix exposée sur le coussin, étendent dans son entier la nappe de l'autel, puis, après une nouvelle genuflexion à la Croix, redescendent par le côté de l'épître;

b) Alors, le *Diacre* se découvre, va prendre la bourse à la crédence, monte à l'autel par le côté de l'épître, et fait la genuflexion vers la Croix sur le marchepied; il étend le corporal, et met le purificateur auprès, du côté de l'épître. En même temps, un Acolyte ou le Cérémoniaire porte le Missel avec le pupitre au côté de l'évangile, près du corporal, ayant soin de faire la genuflexion vers la Croix, sur les degrés, en passant au milieu. Le Diacre et lui font ensuite la genuflexion vers la Croix, sur le marchepied, et retournent à leurs places; le Diacre s'assied et se couvre.

8. L'adoration terminée, — le *Diacre* se découvre, et, accompagné du Cérémoniaire à sa gauche, se rend à l'endroit où est déposée la Croix; il se met à genoux, avec le Cérémoniaire, prend la Croix des deux mains, et sans faire aucune révérence la porte à l'autel, où, aidé du Cérémoniaire, il la remet en place. Tous se mettent à genoux en même temps que le Diacre : le Célébrant et le Sous-

Diacre à la banquette, les autres à leurs places, et restent ainsi jusqu'à ce que la Croix soit replacée. Ensuite, le Diacre fait la genuflexion sur le marchepied avec le Cérémoniaire, et retourne à la droite du Célébrant. Aussitôt les Acolytes enlèvent le voile, le coussin, le tapis, et le plateau des offrandes.

§ 3. — A la procession au reposoir.

366. — 1^o Départ de la procession. — 1. Le Sous-Diacre Porte-croix revêtu de ses ornements — ou à défaut d'un Sous-Diacre, un Clerc en surplis, — prend la croix de procession; les Acolytes prennent les chandeliers, et tous trois vont se placer à l'entrée du chœur.

2. Au signe du Cérémoniaire, ils se mettent en marche pour la chapelle du reposoir, par le plus court chemin. Après eux viennent les membres du Clergé deux à deux, les moins dignes les premiers; enfin le Célébrant, précédé de ses Ministres, l'un derrière l'autre, la tête couverte¹. Sauf le Porte-croix et les Acolytes, tous, même le Célébrant, font la genuflexion à la Croix avant de partir; le Cérémoniaire donne ensuite les barrettes aux Ministres sacrés.

3. En arrivant au reposoir, le Porte-croix et les Acolytes restent à l'entrée de la chapelle, comme le jour précédent. Les Thuriféraires, venus d'avance, se tiennent du côté de l'épître. A l'entrée de la chapelle, le Diacre et le Sous-Diacre s'écartent et le Célébrant se place au milieu d'eux; ils se découvrent et donnent leurs barrettes au Cérémoniaire; celui-ci les remet à un Clerc, qui les reporte sur la banquette au chœur. Arrivés au bas des degrés, ils font la genuflexion à deux genoux, sur le pavé, puis se lèvent, s'agenouillent sur le dernier degré, et prient quelques instants². On distribue les cierges au Clergé et on les allume; les Céroféraires prennent les flambeaux; ceux

¹ *Cer. Ep.*, l. II, c. xxvi, n. 13. — ² *Miss.*, rub. du jour; *Mem. Rit.*, tit. v, c. II, § 3, n. 4.

qui doivent porter le dais, comme la veille, se tiennent auprès, à l'entrée.

367. — 2^o Station au reposoir. — 1. Au signe du Cérémoniaire, le Diacre, ou le Prêtre Sacristain¹ (r), monte sur le marchepied, fait la génuflexion, un peu du côté de l'épître, ouvre le tabernacle, fait de nouveau la génuflexion, et retourne à sa place².

2. Alors, les deux Thuriféraires se présentent l'un après l'autre; le Célébrant fait une inclination médiocre et se lève avec ses Ministres, met de l'encens dans les deux encensoirs sans le bénir, puis s'agenouille de nouveau. Le Diacre, ayant reçu l'encensoir du premier Thuriféraire, le donne au Célébrant, qui encense le Saint-Sacrement de trois coups doubles, avec inclination profonde de tête, avant et après, les Ministres soutenant la chasuble. Les Thuriféraires restent debout devant l'autel, de chaque côté.

3. Après l'encensement, le Cérémoniaire met le voile huméral au Célébrant, et le Sous-Diacre le lui attache devant la poitrine. Le Célébrant se lève avec ses Ministres; il se met à genoux avec le Sous-Diacre, sur le bord du marchepied; le Diacre monte sur le marchepied, fait la génuflexion un peu de côté, prend le calice, et le tenant de la main droite au-dessous de la coupe et de la gauche par le pied, le donne au Célébrant qui s'incline profondément avant de le recevoir. Le Célébrant, ayant pris le calice de la main gauche par le nœud, pose la main droite pardessus; le Diacre lui couvre les mains des deux extrémités du voile, puis fait la génuflexion. Tous trois se lèvent ensuite, montent sur le marchepied et se tournent vers le peuple : le Diacre se tenant à la droite du Célébrant, et le

(1) D'après le *Cérémonial des Evêques*, le Sacristain, revêtu d'une étole noire, ouvre le tabernacle : ce que le Diacre peut aussi faire, suivant la rubrique du *Missel*, qui ne suppose pas un personnel aussi nombreux. Mais c'est le *Diacre* qui doit prendre le calice dans le tabernacle (S. R. C., n. 2669, ad 1).

¹ *Cer. Ep.*, I, II, c. xxvi, n. 14. — ² *Miss.*, rub. du jour.

Sous-Diacre à sa gauche. Un Clerc tient l'*ombrellino* ouvert au-dessus du Saint-Sacrement, jusqu'à ce que le Célébrant entre sous le dais.

368. — 3^o Retour au chœur. — 1. Lorsque le Célébrant se tourne vers le peuple, les Chantres entonnent l'hymne *Vexilla Regis*, et la procession retourne au chœur, sans sortir de l'église, dans le même ordre que la veille pour venir au reposoir. En entrant au chœur, personne ne fait la révérence à la Croix; le Porte-croix et les Acolytes vont directement à la crédence, et déposent la croix et les chandeliers; le Sous-Diacre Porte-croix se rend à la sacristie, où il quitte ses ornements. Quand le Célébrant sort de sous le dais à l'entrée du chœur, le Clerc tient l'*ombrellino* ouvert au-dessus de lui, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à l'autel.

2. Quand le Célébrant arrive au bas des degrés, le Diacre s'agenouille sur le pavé¹, tourné vers le côté de l'évangile; il écarte les extrémités du voile huméral, prend le calice, de la main droite au bas de la coupe et de la gauche par le pied, et se lève; le Célébrant fait ensuite la génuflexion², et s'agenouille sur le plus bas degré avec le Sous-Diacre. Alors le Diacre monte à l'autel, dépose le calice au milieu du corporal et fait la génuflexion; puis il délie et ôte le ruban qu'il met du côté de l'épître, et étend le voile du calice comme on le fait au commencement de la Messe. Le Cérémoniaire enlève le voile huméral au Célébrant.

3. Le Diacre, ayant disposé le calice, fait la génuflexion et descend à la droite du Célébrant. Le Célébrant met alors, sans le bénir, de l'encens dans un encensoir, et encense le Saint-Sacrement³, les Ministres soutenant la chasuble. Ensuite, les Thuriféraires font la génuflexion à deux genoux devant l'autel; le second reporte l'encensoir à la sacristie, le premier va entretenir le feu pour l'encensement suivant.

¹ *Cer. Ep.*, I, II, c. xxvi, n. 16; S. R. C., n. 4198, ad 13. — ² S. R. C., n. 4198, ad 13. — ³ *Miss.*, rub. du jour.

§ 4. — A la Messe des Présanctifiés.

369. — 1^o Préparation. — 1. Après avoir encensé le Saint-Sacrement, le Célébrant monte à l'autel avec ses Ministres; ils font ensemble la genuflexion, puis le Sous-Diacre passe à la droite du Diacre, faisant de nouveau la genuflexion en arrivant. Le Diacre découvre le calice, donne le voile au Cérémoniaire qui le porte à la crédence ainsi que le ruban, ôte la patène et la pale; puis, reprenant la patène, il la soutient des deux mains, un peu au-dessus du corporal. Le Célébrant prend le calice et fait glisser l'Hostie sur la patène, prenant garde de la toucher¹; (s'il la touchait, il se purifierait les doigts dans le petit vase préparé à cette fin, et les essuierait avec le purificateur). Il remet ensuite le calice sur le corporal, prend des deux mains la patène que le Diacre lui présente sans baisers², puis, sans faire le signe de croix, il pose l'Hostie sur le corporal, et met la patène à sa droite, également sur le corporal³.

2. Le premier Acolyte apporte les burettes, faisant la genuflexion avant de monter. Le Diacre prend de la main gauche le calice, et, sans l'essuyer avec le purificateur, le pose sur la pale; le Sous-Diacre donne la burette du vin au Diacre, qui verse du vin dans le calice; puis le Sous-Diacre y verse quelques gouttes d'eau : le Célébrant ne la bénit point et ne dit pas l'oraison *Deus qui humane substantiae*. Le premier Acolyte reporte ensuite les burettes à la crédence, après avoir fait la genuflexion au bas des degrés; le Sous-Diacre retourne à la gauche du Célébrant, faisant la genuflexion en partant et en arrivant. Le Diacre, sans baisers⁴ et sans essuyer le calice avec le purificateur, le donne au Célébrant; celui-ci, sans faire le signe de la croix, le pose sur le corporal, et le Diacre le couvre de la pale.

¹ Miss., *ibid.*; *Cer. Ep.*, *ibid.*, n. 18. — ² Miss., rub. du jour; *Cer. Ep.*, *ibid.*, n. 18; S. R. C., n. 4193, ad 3. — ³ Miss., *ibid.*; *Cer. Ep.*, *ibid.* — ⁴ S. R. C., n. 4193, ad 3.

370. — 2^o Encensement. — 1. Le Thuriféraire, après avoir fait la genuflexion au bas des degrés, monte, et donne la navette au Diacre. Le Célébrant met de l'encens sans le bénir, reçoit l'encensoir du Diacre, fait la genuflexion, encense l'Hostie et le calice comme à l'offertoire, disant *Incensum istud*, etc. (1), et fait la genuflexion; il encense ensuite la Croix, en disant *Dirigatur Domine*, etc.; puis, après une troisième genuflexion, il encense l'autel comme à l'ordinaire, ayant soin de faire la genuflexion toutes les fois qu'il passe au milieu; il rend ensuite l'encensoir au Diacre, en disant *Accendat in nobis*, etc. On n'encense point le Célébrant¹.

2. Pendant l'encensement de l'autel, le Cérémoniaire enlève le Missel; il reste auprès jusqu'à l'élévation de l'Hostie; les Acolytes se préparent pour le *Lavabo*.

371. — 3^o Lavabo. — 1. Après l'encensement de l'autel, le Thuriféraire va déposer l'encensoir; les Acolytes se présentent, et le Célébrant se lave les mains comme à la Messe solennelle devant le Saint-Sacrement exposé, mais sans dire le psaume *Lavabo*; le Diacre et le Sous-Diacre se tiennent l'un derrière l'autre, en face du coin de l'épître, comme pendant les oraisons (2).

2. Le Célébrant revient ensuite au milieu de l'autel; le Diacre et le Sous-Diacre le suivent, l'un derrière l'autre; ils font tous trois la genuflexion en arrivant. Le Célébrant s'incline médiocrement, appuyant sur l'autel les mains jointes, et dit d'une voix intelligible *In spiritu humilitatis*, etc. puis il baise l'autel, fait la genuflexion, se tourne un peu vers le peuple en se retirant *obliquement* du côté de l'évangile, et dit comme à l'ordinaire *Orate fratres*, etc., se retourne

(1) Ces paroles et les prières *Perceptio Corporis tui...*, *Panem caelestem...*, *Corpus Domini nostri Jesu Christi...*, et *Quod ore...*, doivent être prononcées sur le même ton de voix qu'à la Messe solennelle ordinaire (S. R. C., n. 4198, ad 18).

(2) Voir t. I, n. 698, note (1).

¹ Miss., *ibid.*; *Cer. Ep.*, *ibid.*, n. 19; *Mem. Rit.*, tit. v, c. II, § 4, n. 9; S. R. C., n. 2003, ad 1, 2 et 3.

sans achever le cercle, et fait la gèneuflexion : on ne répond point *Suscipiat*¹.

372. — 4^o Chant du Pater. — Après *Orate fratres*, etc., le Célébrant chante sur le ton férial *Oremus, Præceptis salutaribus moniti*, etc., les mains jointes, et *Pater noster*, etc., les mains étendues. Lorsque le Chœur a répondu *Sed libera nos a malo*, le Célébrant dit à voix basse *Amen*, puis, les mains étendues², il chante sur le ton férial, c'est-à-dire sans aucune inflexion, *Libera nos quæsumus Domine*, etc., sans prendre la patène ni faire le signe de croix. On répond : *Amen*.

373. — 5^o Élévation. — 1. Le Célébrant fait ensuite la gèneuflexion; les Ministres sacrés la font en même temps derrière lui, et viennent se mettre à genoux sur le bord du marchepied, de chaque côté; le Célébrant fait passer la patène sous l'Hostie, prend la patène de la main gauche, qu'il pose sur l'autel, prend l'Hostie de la main droite seule, et l'élève assez pour qu'elle puisse être vue du peuple³, comme à la Messé, mais au-dessus de la patène. Pendant cette élévation, le Diacre et le Sous-Diacre ne tiennent pas la chasuble, et l'on n'encense pas le Saint-Sacrement⁴.

2. Le Cérémoniaire, ayant fait la gèneuflexion au côté du Célébrant, en même temps que les Ministres, se retire et s'agenouille au coin de l'évangile pendant l'élévation; puis il se rend au coin de l'épître.

3. Au moment où le Célébrant abaisse l'Hostie, le Diacre se lève, monte à sa droite et découvre le calice; le Sous-Diacre se lève aussi, et monte à la gauche du Célébrant. Celui-ci dépose la patène, et, sans faire la gèneuflexion, porte immédiatement l'Hostie sur le calice, la divise comme à l'ordinaire en trois parties, mais sans rien dire, et met la parcelle dans le calice, sans faire les signes de croix accoutumés⁵.

¹ *Miss.*, rub. du jour; *Cær. Ep.*, *ibid.*; *Mem. Rit.* — ² *Rub. Miss.*, *ibid.*; *Cær. Ep.*, *ibid.*; *Mem. Rit.* — ³ *Miss.*, *ibid.*; *Cær. Ep.*, l. II, c. xxvi, n. 20. — ⁴ Merati et Martinucci. — ⁵ *Mem. Rit.*; *Miss.*, rub. du jour; *Cær. Ep.*, *ibid.*; S. R. C., n. 1333, ad 11.

374. — 6^o Communion. — 1. Le Diacre ayant couvert le calice, le Célébrant et ses Ministres font ensemble la gèneuflexion; le Diacre et Sous-Diacre changent de côté, et font la gèneuflexion en arrivant. Le Célébrant, médiocrement incliné, les mains jointes et appuyées sur l'autel, dit à voix basse l'oraison *Perceptio Corporis tui*. Ensuite, il fait la gèneuflexion avec ses Ministres, et dit *Panem cælestem accipiam*, etc., *Domine non sum dignus*, etc., et *Corpus Domini*, etc., avec les cérémonies ordinaires¹, et consomme l'Hostie.

2. Le Célébrant, ayant communié, demeure quelques instants en adoration; puis le Sous-Diacre découvre le calice; le Célébrant, sans rien dire², fait la gèneuflexion avec ses Ministres, recueille les parcelles et les met dans le calice. En même temps, le premier Acolyte porte les burettes à l'autel, faisant la gèneuflexion avant de monter; le second porte le voile du calice au coin de l'évangile. Le Célébrant prend le vin avec la sainte Parcelle, sans faire le signe de croix et sans rien dire, ses Ministres étant profondément inclinés³. Les Porte-flambeaux se retirent alors.

375. — 7^o Fin de la Messe des Présanctifiés. — 1. Le Célébrant ne prend que l'ablution des doigts⁴, et sans rien dire. Le Sous-Diacre ayant versé le vin et l'eau, change de côté avec le Diacre; tous deux font la gèneuflexion au milieu, l'un derrière l'autre. Le Diacre, sans porter le Missel, va à la crédence, où il quitte l'étole large et reprend la chasuble pliée; puis il retourne directement à la droite du Célébrant, faisant la gèneuflexion avant de monter. Le Sous-Diacre purifie le calice et le couvre comme à l'ordinaire, le porte à la crédence, et retourne à la gauche du Célébrant, faisant la gèneuflexion lorsqu'il passe devant le milieu de l'autel.

2. Le Célébrant, ayant pris l'ablution des doigts, s'in-

¹ *Miss.*, *ibid.*; *Cær. Ep.*, *ibid.*; *Mem. Rit.*, tit. v, c. I, § IV, n. 16 et suiv. — ² *Miss.*, *ibid.* — ³ *Miss.*, *ibid.* — ⁴ *Miss.*, *ibid.*

cline médiocrement, et tenant les mains jointes devant la poitrine, dit au milieu de l'autel *Quod ore sumpsimus*, etc.; puis le Sous-Diacre ferme le Missel. Le Cérémoniaire prend les barrettes; les Acolytes, sans chandeliers, viennent devant l'autel. Le Célébrant et ses Ministres descendent au bas des degrés, et tous font la gèneuflexion¹; le Diacre présente la barrette au Célébrant sans baisers, et l'on retourne à la sacristie sans saluer le Clergé; on se couvre une fois sorti du chœur.

§ 5. — Aux Vêpres.

376. — 1. Lorsque le Célébrant et ses Ministres se sont retirés, le Chœur récite les Vêpres de la même manière que la veille. Pendant ce temps, deux Clercs enlèvent le Missel, le pupitre, et la nappe de l'autel²; on y laisse seulement la Croix et les chandeliers avec les cierges allumés; on enlève aussi la nappe et tous les objets qui se trouvent sur la crédence.

2. Après les Vêpres, on éteint les cierges³. On enlève l'ornementation du reposoir⁴; la relique de la vraie Croix ne peut pas y être exposée⁵. — Les Complies sont psalmodiées le soir, les cierges éteints.

CHAPITRE IX

LE SAMEDI SAINT.

ARTICLE PREMIER

Objets à préparer.

377. — 1. A la sacristie. — On prépare trois amicts, trois aubes, trois cordons; — l'étole et la chape violettes

¹ S. R. C., n. 3049, ad 6. — ² *Miss.*, rub. du jour. — ³ S. R. C., n. 3049, ad 6. — ⁴ S. R. C., n. 4081, ad 6. — ⁵ S. R. C., n. 2740, ad 5.

pour le Célébrant, l'étole violette du Diacre, les chasubles pliées violettes pour les Ministres; les ornements blancs du Célébrant et du Sous-Diacre pour la Messe; l'encensoir et la navette, le bénitier et l'aspersoir (1), cinq grains d'encens (2) sur un plateau; la croix de procession, et, si l'église n'a pas de fonts baptismaux, les chandeliers des Acolytes avec des cierges de cire blanche; la crécelle.

2. A l'autel. — On met : trois nappes, la croix, six chandeliers, avec des cierges de cire blanche non allumés; deux parements, un blanc par-dessous et un violet par-dessus; au coin de l'épître, le Missel couvert de violet; point de fleurs ni de reliquaires. Par-dessus le tapis qui couvre les degrés, on en met un violet; ou bien les degrés restent nus jusqu'à la Messe.

3. Près de l'autel, du côté de l'évangile. — On place le cierge pascal (3) sur un grand chandelier posé à terre; près de ce chandelier, on met une base de bois ou de pierre pour y fixer le roseau, et, si c'est nécessaire, un escabeau qui permette au Diacre d'atteindre le cierge pascal; à l'endroit où l'on chante l'évangile, on dispose un pupitre couvert d'un voile blanc (4).

4. A la crédence. — A la crédence recouverte entièrement d'une nappe, on prépare tout ce qui est nécessaire pour la Messe solennelle avec ornements blancs; le livre pour l'*Exsultet*, couvert de blanc, et l'on étend le voile huméral violet par-dessus le blanc. On y met aussi les Canons, et, s'il y a des fonts baptismaux, les chandeliers des Acolytes, non allumés. Près de la crédence, on met trois

(1) Si l'on n'avait plus d'eau bénite, on préparerait ce qu'il faut pour en faire avant la cérémonie; et en quantité suffisante pour les bénitiers de l'église, au cas où il n'y aurait pas de fonts baptismaux.

(2) Ces grains doivent être d'encens véritable, tel qu'on le brûle dans l'encensoir; leur grosseur est proportionnée à celle du cierge pascal; en chauffant l'encens, on peut réunir plusieurs petits grains en un seul, de la grosseur voulue.

(3) Ce cierge doit être entièrement de cire blanche; il convient qu'il soit décoré d'ornements, soit peints, soit formés avec la cire elle-même; vers le milieu, il a cinq petits trous disposés en forme de croix; il ne doit pas avoir déjà été béni.

(4) Le pupitre doit être tourné comme pour le chant de l'évangile.